

Interpréter la formation des villages néolithiques

Interpreting the formation of Neolithic Villages

Manar HAMMAD

Numéro 126 | 2022

Résumé: L'apparition des villages néolithiques, dans un espace où circulaient les hommes à la poursuite des animaux, atteste la sélection de lieux distingués où sont élevées des constructions durables. L'aménagement de terrasses sur les pentes, ainsi que la taille et l'implantation des constructions, présupposent l'organisation de groupes humains à trois échelles: une échelle nucléaire correspondant aux constructions autonomes, une échelle communautaire correspondant à celle du hameau entier, une échelle intermédiaire réunissant quelques groupes nucléaires au sein du hameau. La taille de certaines constructions les place hors de la portée d'un groupe nucléaire, présupposant la coopération d'une communauté plus importante.

L'architecture des bâtiments atteste le contrôle des accès physiques (entrée, sortie) et des accès visuels (visibilité, invisibilité), déterminant une articulation différenciée des parties privées et des parties publiques : la privatisation de l'espace, régulant la circulation des hommes dans l'espace physique, débute au néolithique.

La reconstruction des bâtiments au même endroit, sur des fondations anciennes ou à l'intérieur de celles-ci, invite à supposer l'apparition des prémices de la propriété privée, sans confirmation de cela. Cependant, la propriété privée d'objets meubles est attestée par la présence d'empreintes de sceaux sur des mottes fermant des conteneurs. La confirmation de la propriété privée du sol, régulant la circulation de segments d'espace physique au sein de l'espace social, ne sera obtenue qu'avec l'écriture, aux débuts de l'Age du Bronze.

Mots clés: espace physique, espace social, mobile, privatisation, propriété, sédentaire, village

Abstract: The advent of Neolithic Villages, in a space where men moved in pursuit of animals, stands for the selection of particular places where durable houses were built. The laying out of terraces on slopes, together with the size and distribution of buildings, presuppose the organization of human groups at three scales: a nuclear scale corresponding to autonomous buildings, a community scale corresponding to the entire hamlet, an intermediary scale bringing together some groups in the community. The size of certain constructions is beyond the reach of nuclear groups, presupposing the cooperation of an important community.

The architecture of buildings asserts the control of physical access (entrance, exit) and visual access (visibility, invisibility), determining a differentiated articulation of private and public parts: the privatization of space, regulating the circulation of men in physical space, starts with the Neolithic Age. The reconstruction of buildings on the same spot, over older foundations or within such, invites to suppose the beginnings of private property, but there is no confirmation of that. Nonetheless, the private property of mobile objects is signified by the presence of sealings on mud clots that sealed containers. The confirmation of private property of land, regulating the circulation of physical space segments within social space, shall not be obtained until the appearance of writing, at the beginnings of Bronze Age.

Keywords: physical space, Social Space, Mobility, Sedentism, Privatization, Property, Village

## 1. Remarques liminaires

## 1.1. Visée exploratoire

La confrontation analytique avec l'architecture, les villes et la circulation des terres a exigé la mise au point d'outils sémiotiques adéquats. Ce savoir-faire méthodologique a peut-être atteint une maturation suffisante pour aborder l'apparition des villages néolithiques. Nous avons hésité avant de publier en notes sémiotiques des éléments de cours en un domaine défriché par les archéologues. Disons pour nous disculper que ces derniers sont des sémioticiens qui s'ignorent, et que nous posons des questions de sémantique spatiale. Sans empiéter sur les plates-bandes de quiconque, nous mettons à l'épreuve nos méthodes pour voir si elles sont susceptibles d'apporter du neuf dans un domaine ardu. Cet essai limité par des contraintes éditoriales explore un matériau où ne subsistent que des traces, or la sémiotique a coutume de considérer des micro-univers complets. Face à un corpus incomplet, certaines questions restent indécidables.

### 1.2. Interprétation et point de vue

La formation des villages dans un monde où il n'y en avait pas fut une nouveauté. Sans risquer une restitution de la manière dont elle fut alors évaluée, on peut dégager des effets de sens qui lui furent associés, en supposant que les hommes de l'aube néolithique étaient dotés de capacités cognitives et d'une compétence sémantique (Lévi-Strauss 1952). Il serait illusoire de disserter sur la langue dans laquelle auraient été exprimés ces effets de sens, mais il n'est pas absurde de supposer *que le monde non verbal faisait sens* pour les hommes, et qu'il est possible d'en décrire des éléments de syntaxe spatiale. Car les restes des premiers villages sont élaborés et imposent de penser une société non triviale, d'autant plus que les silex paléolithiques supposent déjà des capacités de mémoire et de programmation <sup>1</sup>. L'ensemble des interactions spatiales étant posé comme un niveau objet à décrire, nous l'abordons avec le français comme métalangage d'exploration et d'approximation. En dernier ressort, c'est pour nous que l'apparition des premiers villages doit faire sens, et nous supposons à tort ou à raison que ce que nous percevons recoupe ce que percevaient des hommes ayant vécu il y a douze mille ans.

# 2. Sédentarisation et mobilité présupposée

### 2.1. Mobilité et immobilité

Avant la formation des villages, les chasseurs-cueilleurs se déplaçaient de lieu en lieu à mesure qu'ils consommaient les ressources alentour. La densité d'occupation de l'espace était faible. Dans un environnement humain fluide, la formation de villages apparaît comme un caillement, une densification localisée dans l'espace, avec un arrêt du mouvement antérieur et une modification de l'espace au lieu élu. Les trois transformations (densification, immobilisation, construction) n'affectèrent pas l'ensemble de l'humanité : hors des points de fixation, le mouvement perdurait, entretenu par une population non sédentarisée.

Cette vision spatiale du phénomène néolithique est récente. En 1820, C. J. Thomsen définissait *l'âge de la pierre polie* lors du classement d'objets anciens réunis par le musée de Copenhague. En 1865, J. Lubbock forgea le terme *néolithique* dans une perspective d'évolution de l'homme. En 1925, V. G.

<sup>1</sup> La taille des silex exige l'exécution séquentielle d'un grand nombre de gestes précis ordonnés.

Childe introduisit la notion de *révolution néolithique*, définie par la transformation des chasseurs-cueilleurs (prédateurs) en agriculteurs-éleveurs (producteurs). Or l'accumulation des résultats archéologiques imposa un constat qui induisit un changement de perspective : dans les villages les plus anciens exhumés, il n'y avait nulle preuve d'agriculture ni d'élevage, les traces étaient celles d'hommes vivant de chasse et de cueillette. En 1994, J. Cauvin proposa de voir dans la *néolithisation* l'expression d'un changement mental qu'il appela *révolution des symboles*. De la transformation observable du monde matériel, il inférait une transformation cognitive qui avait un rôle moteur. Notons que les descriptions successives sont passées d'une isotopie technique (outillage de pierre pour Thomsen et Lubbock) à une isotopie économique (Childe) puis à une isotopie idéologique (Cauvin). Nous proposons de déplacer le point de vue épistémique et de privilégier une isotopie spatiale.

La mobilité des hommes présuppose deux actants : un Sujet humain doté de la compétence du mouvement, un Objet spatial parcouru par l'actant Sujet. Lors de l'installation en village, *l'acteur collectif* constitutif de *l'espace social* (Hammad 2018) se scinda en deux acteurs collectifs, l'un élisant domicile fixe, l'autre poursuivant sa motion. Alors que l'acteur itinérant S1 restait conjoint avec un vaste *espace objet* O1, l'acteur S2 qui se sédentarisait renonçait à O1 et restreignait son activité à un *espace objet* O2 que nous appelons village, formé d'une *agglomération centrale* entourée par un *espace périphérique proche* où se poursuivait la cueillette et la chasse (O2 est dimorphe, organisé en deux espaces enchâssés O2c & O2p). L'immobilité des sédentaires est relative : ils partent pour cueillir et chasser mais reviennent dormir en un lieu fixe. La *permanence* de ce lieu est relative, car nous connaissons des abandons de village et des réimplantations ailleurs.

Mobilité et immobilité sont des notions construites à partir de traces. L'immobilité des villages paraît évidente, mais elle *est* relative. La mobilité des chasseurs-cueilleurs est plus difficile à établir, car le mouvement de faible intensité ne laisse que des traces fugaces, brouillées par des événements postérieurs. Il reste des traces de *campements* habités plus ou moins longtemps, fréquentés par intermittence selon les saisons. Il arrive que les hommes mobiles restent en un lieu pour quelque temps, et qu'ils y reviennent après une absence, sans perdre leur qualité de mobiles. La question de l'identité de ceux qui s'installent en un campement qui a déjà servi reste posée : on ne peut savoir si ce sont les mêmes qui furent là, ou s'il s'agit d'un autre groupe. Mais le *rôle syntaxique* (Greimas & Courtés 1979) reste le même, et l'acteur collectif du groupe chasseur-cueilleur est défini par son action.

Au Proche-Orient, la distribution des traces de campements permet de restituer des lignes de circulation fréquente, distinguées de régions moins fréquentées. Deux couloirs de mobilité ont été reconnus (Aurenche & Kozlowski 1999). Ils suivent des voies d'eau : le couloir levantin s'inscrit dans le fossé d'effondrement de la Mer Morte et de la Beqaa, irrigué par le Jourdain, le Litani, l'Oronte et le Afrin, tendu entre le Golfe d'Aqaba et les marais du Amq près d'Antioche ; le couloir de l'Euphrate comprend le cours moyen du fleuve et remonte dans les vallées du Taurus, avec les affluents du Balikh et du Khabur (fig.1 carte). Parallèlement aux couloirs irrigués parcourus par le gibier et les hommes, la steppe parsemée d'oasis et de pâturages conserve des traces plus dispersées où on restitue les parcours de la transhumance saisonnière des gazelles et des chasseurs lancés à leur poursuite. C'est dans ces couloirs de mobilité que sont attestés les plus anciens établissements sédentaires.

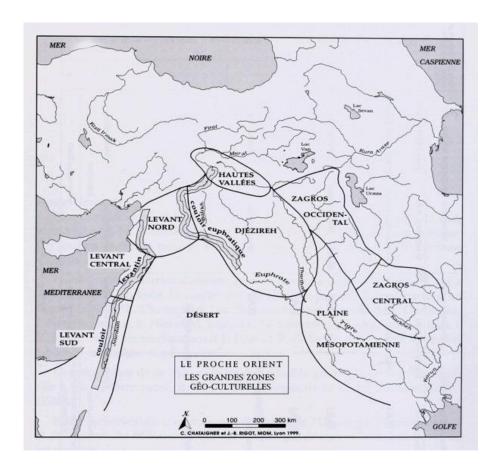


fig.1 Carte du Proche-Orient néolithique (d'après Aurenche & Kozlowski 1999)

## 2.2. Espace social et espace physique

Dans *l'espace physique*, les hommes mobiles forment un *espace social* non amorphe : les groupes y forment une partition et sont dotés de liens. Depuis les travaux de L. H. Morgan sur les Iroquois, on admet que les relations de parenté structurent les sociétés dites primitives. En tout état de cause, on suppose que *le groupe qui se sédentarise possède déjà une structure*, qui évolue sous l'effet de la sédentarité.

L'archéologie constate que les premiers villages apparaissent dans les couloirs de mobilité (villages *Natoufiens* au Levant sud près du Jourdain, villages *Mureybetiens* en Syrie du nord près du coude de l'Euphrate). Dans un contexte de mobilité générale, le fait de fixer l'acteur collectif S2 dans *l'espace physique* équivaut à laisser circuler autour de lui le reste de *l'espace social* (acteur collectif S1). Autrement dit, le choix d'immobilité de l'acteur S2 dans l'espace physique revient à opter pour sa *mobilité relative dans l'espace social* S1.

En renonçant à la mobilité à grande distance dans l'espace physique, le groupe S2 renonce aux ressources alimentaires qu'il y trouvait. En laissant S1 circuler en passant par le site immobile de S2, ce dernier délègue *de facto* à S1 la fonction du transport rapprochant les objets de valeur distants. Groupe mobile et groupe immobile ne sont pas fermés l'un à l'autre : ils échangent.

En gagnant une mobilité relative dans l'espace social S1, le groupe S2 pouvait trouver dans S1 des objets de valeur, à commencer par des partenaires pour la reproduction du groupe (exogamie hors de S2, isotopie de la parenté), des objets matériels transportés par S1 (isotopie économique), et des idées

relevant de la communication symbolique (isotopie idéologique). Les similitudes observables dans des villages néolithiques dispersés sont dues à ce mécanisme d'échange généralisé (Lévi-Strauss 1958).

La fixation d'un groupe dans un couloir de mobilité est un acte non verbal qui produit deux effets de sens. L'acte a valeur de *négation non verbale*, telle que définie par G. Bateson (1972). Le groupe S2 qui se fixe se détache de S1 (scission), ce qui nie des liens sociaux antérieurs. En second lieu, l'implantation visible du village sédentaire dans un couloir de mobilité équivaut à un *acte de langage non verbal* adressé au groupe mobile : *nous S2 sommes ici, vous S1 pouvez le voir en passant*. Autrement dit, la *mise en visibilité* d'un village sédentaire est un acte de communication adressé par un énonciateur à un énonciataire. L'absence de fortifications ou de frontières marquées autour des premiers villages suggère que les rapports initiaux ne furent pas conflictuels. Les traces de violence collective apparurent quelques millénaires plus tard.

## 2.3. Immobilité, interruption, reprise

Dans le village, seules les constructions sont immobiles. Les individus et les groupes pratiquent une mobilité d'amplitude réduite dans le territoire villageois. L'archéologie note que certaines constructions furent *abandonnées* pour des durées variables : des dépôts éoliens se formèrent (ou des détritus furent déposés) sur le *sol d'usage*. Lorsque les couches qui attestent l'arrêt d'occupation furent recouvertes à leur tour par des couches de sol d'usage, on parle d'une *reprise* après *interruption* d'occupation. L'épaisseur des couches étant corrélée à la durée de déposition, on peut estimer les durées d'occupation et/ou d'interruption, sachant que les travaux de réfection et de terrassement perturbent la forme et l'épaisseur des couches. En tout état de cause, on lit sur la *dimension verticale*, par la superposition et l'épaisseur des couches, une *échelle temporelle* où, à défaut de mesurer des durées on enregistre un ordre de succession, celui de la datation relative qui interprète un fait spatial en phénomène temporel.

Il en découle que l'occupation des lieux de l'espace physique est modulée. Au néolithique tardif (vers -6000 EC, à *Tell Sabi Abyad* et à *Çatal Höyük*) l'occupation des maisons semble liée à une génération d'occupants, et le village juxtapose maisons habitées et maisons abandonnées. Avec une périodicité plus longue, le village entier se déplace, abandonnant son emplacement pour un emplacement voisin. Ce type de mobilité domiciliaire conserve aux habitants leur qualité de sédentaires. On en tire un autre effet de sens: les *constructions ont une vie propre*, descriptible d'une manière semblable à la vie des hommes. Ces acteurs de l'espace physique sont individués, ils apparaissent, croissent, décroissent, sont abandonnés, réoccupés, réparés, détruits<sup>2</sup>. Il en est de même pour les villages, acteurs identifiables à une échelle différente. Ainsi, *l'espace physique s'articule en acteurs individuels et collectifs*, à la manière de l'espace social. Les relations entre acteurs de l'un et de l'autre forment des structures signifiantes (§4.6).

# 2.4. Rester au village

En demeurant au village une longue période sans contrainte, le sujet exprime de manière non verbale deux effets de sens : le *désir de rester là*, le *désir de ne pas repartir*. Le désir de rester établit un lien entre le *sujet humain* et *l'espace objet*. Le désir de ne pas repartir implique, outre le sujet individuel

<sup>2</sup> Les objets muséaux ont aussi une vie, descriptible comme un parcours narratif. Cf. Hammad 2006a.

et le lieu cités, un acteur collectif externe, le groupe mobile S1 passant à proximité, et faisant office d'attracteur. La relation entre S et S1 n'est pas celle d'un sujet opposé à un anti-sujet, puisqu'ils ne désirent pas un même objet. La perspective polémique est plutôt celle qui *pose l'individu S comme objet de valeur désiré par deux acteurs collectifs attracteurs* rivaux, les mobiles S1 et les sédentaires S2. Certains sédentaires sont retournés à la mobilité : c'est ainsi qu'on pense la formation des pasteurs et des grands nomades, qui innovèrent avec une mobilité de producteurs, non celle des prédateurs.

Pourquoi les hommes restent-ils au village? est-ce par vouloir autonome ou par devoir hétéronome? Deux langues (le latin, l'arabe) offrent des réponses divergentes. Sans prétendre que ces langues aient été parlées à des dates aussi reculées, elles offrent l'exemple réalisé de deux réponses possibles à la question posée. En latin, domus et dominus orientent vers une racine ancienne signifiant dompter (Benveniste 1969), d'où dérivent les termes relatifs à la domestication des plantes et des animaux. Si la vie en domicile fixe équivaut à une domestication des hommes, on peut restituer via le latin une vision qui oblige les hommes à vivre ensemble (faire devoir faire). En arabe, les mêmes phénomènes culturels sont décrits avec des termes dérivés de la racine allafa qui signifie prendre en amitié, réunir (Ibn Mandhour 1290-1981), tant pour les hommes que pour les animaux et les plantes. Ce qui restitue une vision de coopération et de faire vouloir faire.

En l'absence de traces d'enceinte contraignant les habitants du village à rester ensemble, on ne voit pas d'expression matérielle d'un devoir faire. Mais le domptage est une relation entre êtres vivants, pensable dans l'espace social hors de l'espace physique. En tout état de cause, il n'est pas nécessaire que tous les villages néolithiques aient procédé soit d'un faire vouloir soit d'un faire devoir exclusif, les deux solutions ont pu être réalisées en des lieux différents. En l'absence de données, la réponse n'est pas déterminée. La multiplication des villages signifie que la solution de sédentarisation a eu du succès et qu'elle a perduré. Pourquoi ?

### 2.5. La virtualisation des villages

Les hommes ont-ils désiré les villages pour les villages mêmes, ou pour autre chose qu'euxmêmes? Les réponses formulées supposent que les villages ont été désirés pour autre chose qu'euxmêmes. Childe a proposé une motivation économique où agriculture et élevage ont sédentarisé les hommes. En plaçant la subsistance matérielle au centre des préoccupations de la néolithisation, il a surdéterminé le village en position de moyen, non en position de fin.

Constatant l'absence d'agriculture et d'élevage dans les anciens villages fouillés, J. Cauvin a proposé, au lieu de la motivation économique, une motivation symbolique et religieuse. Les hommes se seraient installés ensemble par désir d'entités transcendantes dont ils auraient projeté l'existence. L'objet de valeur se trouvait placé à la fois hors de l'espace physique et hors de l'espace social. Dans cette perspective, le groupe et le village ne furent que des moyens pour que les individus puissent se conjoindre avec un au-delà. Le village n'était pas désiré pour lui-même, mais pour autre chose que lui-même.

Partant de représentations d'animaux dangereux, de traces de violence sur des corps, et de représentations de corps sans tête, Testart a proposé de voir dans la protection contre l'agression la motivation de base de l'installation en village (Testart 2008). Dans cette perspective polémique, le village ne serait pas désiré pour lui-même, mais pour autre chose que lui-même.

Les thèses citées ont proposé, au titre de motivation pour la création des villages, des valeurs exclusives positionnées sur les trois isotopies descriptives (*idéologie*, *guerre*, *économie*) identifiées par G. Dumézil (1958) dans les mythes indo-européens. Sans prendre parti pour l'une ou l'autre solution, on peut demander s'il est nécessaire que la réponse à la question de la virtualisation soit exclusive, ou qu'elle appartienne nécessairement à l'une des trois isotopies citées. Tous les villages n'ont pas été installés dans les mêmes conditions, et il se peut que des occurrences aient relevé de l'une ou l'autre isotopie, ou d'une combinaison de motivations. La formation de plusieurs villages en divers lieux est un phénomène complexe. Est-il raisonnable de lui attribuer une raison unique ? Il serait plus plausible de chercher un faisceau de motivations, dont aucune n'est suffisante à elle seule, mais dont la conjonction serait suffisante pour décider un groupe à renoncer à sa mobilité initiale pour tenter une aventure sédentaire.

Il se peut aussi *que l'espace du village ait été désiré pour lui-même*, non pour autre chose que lui-même. C'est ce qui s'exprime par l'attachement à un lieu, à un paysage, à un environnement. Reconstruire à l'emplacement exact d'une construction antérieure présuppose la reconnaissance de la vertu du lieu même, ou la vertu de ceux qui avaient été là. En considérant l'alternative, on constate que *le lieu* apparaît comme *acteur spatial* mis en concurrence avec un *acteur humain*. Le lieu est susceptible d'être individualisé, identifié. Ce qui nous replace sur l'isotopie spatiale. C'est celle des géographes, des urbanistes et des architectes qui privilégient dans leur vision du monde un espace signifiant réalisé, actif, intéressant pour lui-même, non pour autre chose que lui-même. On pourrait dès lors explorer la *relation de l'homme à l'espace*, et ne pas restreindre l'interrogation à sa relation aux choses ou aux hommes, au moment de la sédentarisation. Bref, il vaut mieux ne pas supposer *a priori* une isotopie particulière, et interpréter ce qui est impliqué par les réalisations mises au jour (rendues visibles) par l'archéologie. Dans l'espace.

## 3. L'espace du village néolithique

Selon le Dictionnaire Historique de la Langue Française, le terme français *village* est récent (XVe), ayant été précédé par *villagium* en latin médiéval (1235). Son utilisation pour désigner les établissements humains du néolithique laisse à désirer. Même si le terme *hameau* est plus adéquat pour désigner les établissements néolithiques, l'usage du terme village s'est imposé. Nous l'utilisons en recourant à la pratique sémiotique du développement syntaxique des lexèmes : le village néolithique est un espace formé d'un noyau central condensé et construit, entouré par une périphérie diffuse non construite. Cette structure est celle des villages agricoles décrits par le géographe Christaller (1933).

## 3.1. Village intégral, village partitif

Tout objet complexe est susceptible d'être examiné de deux manières différentes : en sa totalité, en ses parties. Comme unité intégrale, le village interagit avec des unités de même classe. C'est vrai pour le village construit, dans l'espace physique, et vrai pour la collectivité qui l'habite, dans l'espace social. L'archéologie met en visibilité des traces dans l'espace physique, et en infère une interprétation pour l'espace social. Les constructions, les aires aménagées, les sépultures et les zones de déchets sont autant de parties du village. La mise en relation des unités intégrales et partitives décrit une structure spatiale des villages.

On appelle *communauté* l'ensemble intégral de la population villageoise. À la question du nombre d'habitants dans un village, les réponses restent hypothétiques tant qu'on ignore le mode de vie, la manière de dormir, les proximités admises.

Nous n'avons pas la possibilité d'observer un espace social disparu. Forte est la tentation d'inférer, à partir des habitations (espace physique), des groupes de parenté (dans l'espace social) qu'on appelle familles. Considérant la forte charge sémantique du terme, dépendante de nos manières de vivre actuelles, il vaut mieux éviter famille (Leacock 1971). On peut suggérer l'expression groupe nucléaire, qui n'est pas sans inconvénients. Les structures de parenté ne laissent pas de traces visibles. Se pose la question de l'incidence de la structure de l'espace physique sur l'espace social, à laquelle il n'y a que des réponses hypothétiques. On répète en urbanisme et en géographie que la société inscrit sa structure dans l'espace, mais force est de constater que si on ne dispose que de traces matérielles, on ne remonte pas à la structure sociale.

# 3.2. Visions intégrales du village néolithique

L'analyse de la sédentarisation au §2 considérait le village comme unité intégrale. Les isotopies technique, économique et idéologique faisaient de même. L'examen du village néolithique en son espace étendu dimorphe en fait autant. Dans un article récent, Plug, Hodder et Akkermans (2021) identifient à *Tell Sabi Abyad* et à *Çatal Höyük* un mécanisme de déplacement du village entier sur son tell : c'est l'unité intégrale qui est impliquée (fig.2). Stordeur (2015) discerne un mécanisme similaire à *Jerf el Ahmar*, déplacé entre deux croupes voisines d'un même cône d'éboulis (fig.3). Ces analyses topographiques sont rares, car peu d'établissements néolithiques sont connus sur l'ensemble de leur extension.

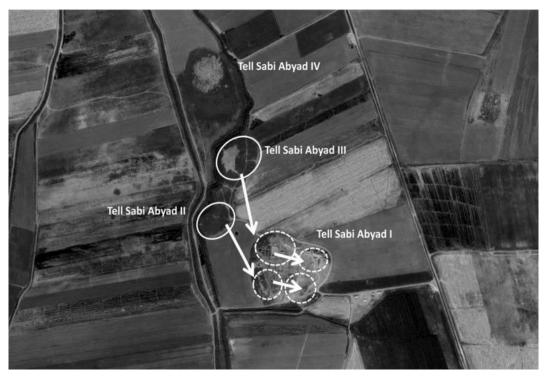


fig.2 Déplacements du village de Tell Sabi Abyad, d'après Plug, Hodder & Akkermans 2021

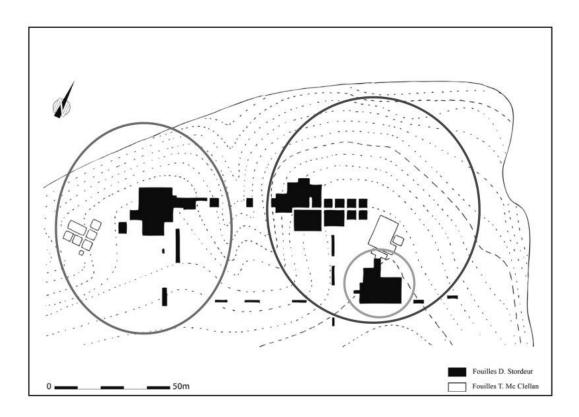


fig.3 Jerf-el-Ahmar, déplacement du village (d'après Stordeur 2015)

Les villages de *Mallaha*, *Jerf el Ahmar*, *Tell Sabi Abyad* (Valla 2008 ; Stordeur 2015 ; Akkermans, Brüning et al. 2012) sont implantés en hauteur, sur une pente aménagée en terrasses. Si l'implantation en hauteur évite les eaux de crue (acteur de l'espace physique), elle *met le village en visibilité* (acte destiné aux acteurs mobiles) et accorde aux villageois la possibilité de voir loin (*pouvoir savoir*).

L'implantation sur pente donna lieu à des travaux de terrassement qui aménagèrent un ou plusieurs méplats. Le besoin d'un sol horizontal pour la construction est porteur d'effets de sens qui relèvent de la vision partitive des lieux fonctionnels. Par contre, relève d'une vision intégrale du village l'aménagement de la pente de *Jerf el Ahmar* en deux terrasses accueillant l'ensemble des constructions (fig.4). Dotées de murs de soutènement, les terrasses furent reprises, agrandies et consolidées lors de la reconstruction du village après un incendie qui détruisit tout. De telles campagnes de travaux dépassent la capacité d'un individu ou celle d'un groupe nucléaire : elles exigent les bras de toute la communauté. La construction simultanée des maisons sur les terrasses, ainsi que leur implantation, impliquent une coordination entre les acteurs : une entité sociale intégrale est présupposée, dotée de pouvoir, manifestée en plusieurs occurrences dans la durée.

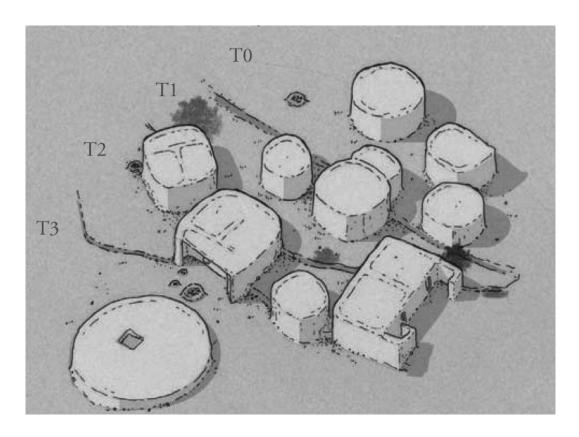


fig.4 Jerf-el-Ahmar, terrasses du village (d'après Stordeur 2015)

À moindre échelle, les constructions dites *maisons communautaires*, identifiées à *Jerf el Ahmar, Jaadet el Mugharat, Göbekli Tepe* ont beau être des parties du village, leur construction présuppose la coopération de l'ensemble de la communauté. Dans les exemples cités, l'unité intégrale *village* est tantôt placée dans l'espace physique, tantôt identifiée dans l'espace social.

# 3.3. Le village nucléaire et sa périphérie présupposée

Les centres construits sont fouillés, leur périphérie est étudiée pour ses qualités environnementales. Les périphéries néolithiques manifestent une configuration récurrente : nombreux sont les villages implantés au contact de deux biotopes contigus (un sec, un humide), dont les ressources sont complémentaires dans l'espace et dans le temps. Les plantes sauvages arrivent à maturation à des moments distincts, le gibier circule à différentes périodes dans un milieu ou dans l'autre. La proximité des ressources équivaut à un pouvoir faire (prélever) dans l'espace. La juxtaposition de milieux différents équivaut à pouvoir alterner dans le temps, complémenter une ressource par une autre. Autrement dit, ce type d'implantation offre au village l'équivalent d'un déplacement plus important dans l'espace physique. Le renoncement à la grande mobilité initiale n'est pas un renoncement à ses ressources, elle a été remplacée par une petite mobilité alternée entre deux voisinages juxtaposés. Le territoire du village inclut, dans la multiplicité du ici proximal, une variété semblable à celle des milieux et des ressources du parcours distal. C'est un microcosme inclusif qui tient lieu de couloir de mobilité. En termes d'analyse narrative, le parcours du sujet qui se sédentarise revient à une disjonction avec un objet distant, suivie par une conjonction avec un objet proche équivalent.

## 3.4. Premier village, classe des premiers villages

Il serait illusoire de penser que le processus de néolithisation démarra en un lieu unique, un premier village à partir duquel la transformation aurait rayonné partout. L'humanité formait une population étendue, mobile, présente en des lieux distants les uns des autres. Il se forma des villages en plusieurs lieux, à divers moments. Ceux du Proche-Orient sont mieux connus car on a fouillé là plus qu'ailleurs. Mais il y eut des villages néolithiques en Chine, en Amérique Centrale, en Amérique du Sud.

Au Proche-Orient même, la création des villages s'est répétée à maintes reprises. Parfois, ce fut l'installation de groupes mobiles distincts ; d'autres fois, ce fut l'œuvre de groupes sédentaires quittant un village pour en créer un autre. Dans la mesure où ces créations installaient des sédentaires en un lieu où il n'y en avait pas, elles initiaient des villages qui modifiaient l'espace alentour. D'un point de vue syntaxique, tous ces villages relèvent d'une *même classe, celle des premiers villages néolithiques*. Nous illustrerons l'analyse en prenant des exemples dans trois villages fouillés, choisis à trois moments de l'évolution néolithique (fig.6a) :

- *Mallaha*, village du Levant sud, datant des débuts de la néolithisation (XIe millénaire), une période appelée *natoufien* en référence au premier site levantin où ce faciès fut identifié.
- Jerf el Ahmar, village proche du coude de l'Euphrate, datant du Xe-IXe millénaire, période dite mureybétien en référence au site de Mureybet. Après les fouilles d'urgence, Jerf el Ahmar et Mureybet furent engloutis sous les eaux du barrage de Tabqa.
- *Tell Sabi Abyad,* village du haut cours du *Balikh*, affluent de *l'Euphrate*, datant de la période du néolithique tardif (VIIe millénaire).

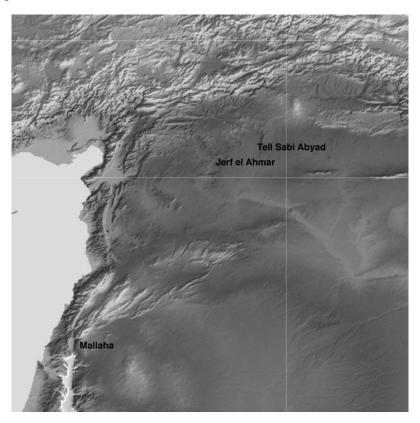


fig.6a Carte du Proche-Orient, trois villages néolithiques cités (MH)

Ces sites ont été fouillés et publiés. Mais nous ne connaissons aucun site néolithique dans sa totalité, ni à toutes les phases de son existence. C'est sur ces données incomplètes que s'exerce l'analyse raisonnée. D'où découlent des limites certaines.

# 4. Visions partitives du village néolithique

## 4.1. Partition minimale du village néolithique

Il sera question d'un nombre limité de cas. Prenons un fait de taille intermédiaire entre village intégral et maison partitive. Stordeur reconnaît dans l'implantation des habitations et leurs formes deux *groupes de maisons* à *Jerf el Ahmar*, corrélés aux terrasses (haute, basse) durant les huit siècles de vie du village (fig.5). De la partition de l'espace physique, elle déduit une partition de l'espace social, avec inégalité de statut entre groupes : les habitations proches de la maison communautaire ont un privilège d'accès direct, elles sont plus grandes, mieux construites, subdivisées en unités internes. Elles furent aussi les premières à adopter la forme rectangulaire.

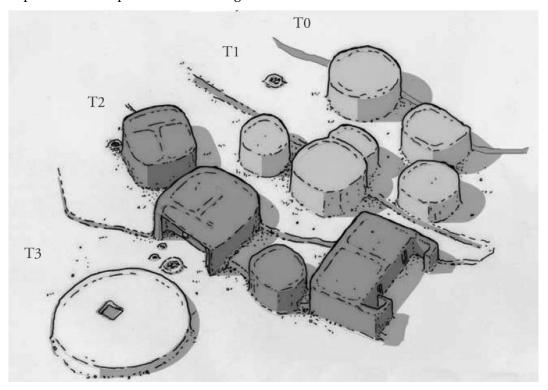


fig.5 Jerf-el-Ahmar, groupes de maisons (d'après Stordeur 2015)

# 4.2. Partition en espace privé / espace public

À *Mallaha*, les unités d'habitation sont dimorphes : une partie interne est inscrite dans un arc maçonné retenant les terres de la pente, une partie externe non délimitée par un mur s'étend contre la première (fig.6b-6c). Entre les deux, des trous de poteau et un foyer tracent une limite discontinue. Les poteaux portaient une toiture couvrant la partie interne de l'arc, où sont groupées les traces de vie. *Réservée au groupe nucléaire* qui y résidait, la partie interne restait ouverte (*accès visuel* et *accès physique*) vers la partie externe destinée à *l'interaction du groupe nucléaire avec les autres*. La distinction entre les parties *privée* et *publique* (Hammad 1989) du domicile était donc présente dès les plus anciennes habitations néolithiques du Levant.



fig.6b Mallaha, fouilles de maison néolithique (d'après Valla 2008)

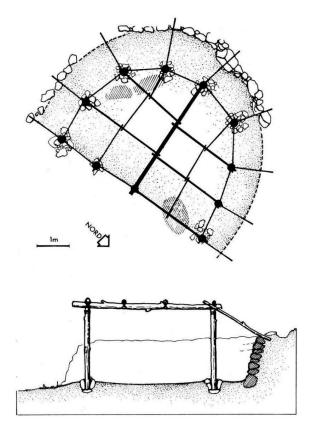


fig.6c Mallaha, plan & coupe de maison (d'après Valla 2008)

À ce modèle s'oppose celui des habitations de *Jerf el Ahmar*. Construites en pierre, leurs fondations enfoncées dans le sol, conservant plusieurs assises au-dessus du sol (jusqu'à une hauteur de 80 cm), *elles n'ont pas de baie communiquant de plain-pied* avec l'extérieur<sup>3</sup>. L'accès visuel était toujours interdit. L'accès physique se faisait soit par une ouverture dotée de seuil élevé et ressemblant à un hublot, soit par le toit (des restes de terrasse sont conservés par l'incendie). Aucune trace de maison de *Jerf el Ahmar* ne tranche la question, alors que les ruines de *Çatal Höyük* permettent de restituer un accès par les toits.

Dans les intérieurs très privatisés de *Jerf el Ahmar*, les mortiers (trois variétés juxtaposées) attestent qu'on y préparait la nourriture, mais les traces de feu à l'intérieur ne correspondent pas à la cuisson. Des aménagements extérieurs (fosses, fours), dans une cour ouverte ou sur une aire entourée de plusieurs habitations, imposent de conclure que *la cuisson était publique et communautaire*. *La consommation aussi*. L'articulation des parties publique et privée est différente de celle de *Mallaha*, laissant supposer un autre mode de vie.

À *Tell Sabi Abyad*, les maisons rectangulaires étaient construites sur un modèle unique, occupant presque la même surface. Leur implantation est alignée (fig.7). Une telle uniformisation ne peut résulter que d'une contrainte communautaire, procédant d'un *devoir faire*. On trouve aussi des plateformes maçonnées rectangulaires implantées devant des groupes de maisons, ce qui a invité à y reconnaître des lieux de rencontre. L'omniprésente articulation du public et du privé revêt ici une forme différente.

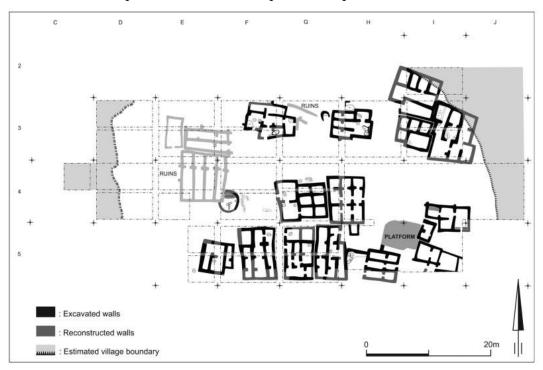


fig.7 Tell Sabi Abyad, alignement & plateforme (damprès Akkermans 2013)

Actes Sémiotiques nº126 | 2022

<sup>3</sup> À *Tell SAbi Abyad* (néolithique tardif -6000 EC) le bâtiment V6 conservé sur 1,5 mètre de haut par l'incendie n'a pas de porte visible nulle part, ni entre extérieur et intérieur, ni entre les 7 pièces partitionnant le bâtiment. Une ouverture basse en salle 5 n'est pas utilisable par les hommes.

## 4.3. Attribution sémantique des constructions

Retournons à *Mallaha*. On y trouve, à côté des constructions identifiées comme des habitats, un autre type de construction qui ne peut être destiné à l'habitation car l'espace y est trop encombré d'installations techniques. Si on ne peut attribuer ces constructions au repos d'un acteur collectif défini par des liens de parenté, on constate que la *fonction technique* est admise au même titre que la *fonction repos*. La séparation des fonctions commence donc tôt au néolithique (on ne fait pas la même chose partout).

Du point de vue méthodologique, notons qu'il y a deux manières de qualifier les espaces à *Mallaha* : une *attribution actorielle* (une maison correspond à un groupe d'acteurs) et une *attribution fonctionnelle* (une construction correspond à des techniques). C'est le début d'une différenciation qui s'épanouira dans les villes de l'âge du bronze. Elle sert souvent à différencier les villes des villages.

### 4.4. Les maisons communautaires

À Jerf el Ahmar, on trouve à chacune des phases du site une construction ronde plus grande que les autres (diamètre 6-7 m), dont la réalisation dépasse les moyens d'un individu ou d'un groupe nucléaire (fig.8). Il n'y en a qu'une par phase, elle est capable de contenir la quasi-totalité de la population, on admet qu'elle est communautaire. Elle s'oppose aux aires communautaires de cuisson et de commensalité par le fait que celles-ci sont en plein air et mises en visibilité, alors que la construction communautaire est enfoncée dans le sol à plus de deux mètres de profondeur, et qu'elle est couverte d'un toit terrasse en terre qui la rend invisible. C'est par le toit qu'on y accédait. Les plus anciennes maisons communautaires contenaient des silos de réserves, alors que les habitations n'en contenaient pas. Les maisons communautaires ont aussi livré des traces d'activités techniques. Ce qui projette sur la fonction technique un effet de sens communautaire, comparable à celui de la distribution de réserves alimentaires. Le sujet du privé ici (il y a contrôle des accès physique et visuel) n'est pas un groupe nucléaire partitif, mais le groupe communautaire intégral.

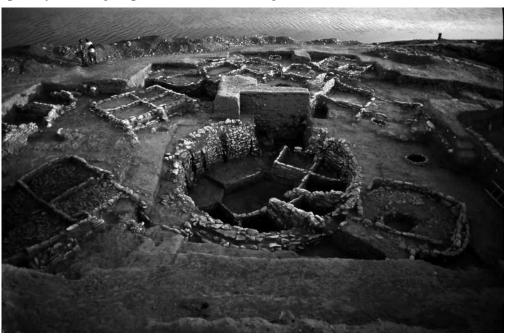


fig.8 Jerf el Ahmar, maison communautaire et constructions nucléaires (d'après Stordeur 2015)

## 4.5. Les sépultures et les morts

Les villages néolithiques contiennent souvent des sépultures. Force est de ranger ces dernières parmi les installations : ce sont des parties du village. Leur association avec des morts impose d'élargir la dénotation de *l'espace social* : outre les vivants, il comprend les morts. Ces derniers continueraient à avoir un mode d'existence particulier, marqué par l'attribution d'une partie de l'espace physique (conjonction Sujet / Objet). Prenons du recul. L'archéologie a dégagé des sépultures intentionnelles paléolithiques, mais on ignore leur relation avec l'habitat de l'époque. Au néolithique natoufien, les hommes ont sédentarisé l'habitat et enterré leurs morts à proximité. Quelquefois, les morts sont inhumés sous la maison où ils ont vécu (Valla 2008). En d'autres lieux, les morts sont réunis en cimetière, un village des morts installé entre le centre nucléaire et la périphérie nutritive (ni dedans, ni dehors). Il y a deux manières d'analyser cela : par les sépultures de l'espace physique, par les disparus de l'espace social.

À *Mallaha*, certains corps ont été *déposés sur le sol* d'une maison abandonnée. On ignore leur relation avec ladite maison, qui tient lieu de sépulture construite. En d'autres cas, le corps a été déposé dans un trou creusé dans le sol et comblé, ce qui rend le corps invisible et hors d'accès : sa *sépulture est privatisée*. Lorsqu'une dalle est placée dessus, elle *interdit l'accès* physique d'autrui, interdisant aussi la sortie du mort. Le dispositif non verbal scelle l'espace dans les deux sens.

Enfoncer le mort dans la terre a été interprété, dans la Bible, comme un renvoi aux origines. Mais dans un monde de sédentarité récente, où la mobilité n'est jamais loin, l'enfoncement dans le sol est une sédentarisation réaffirmée qui asserte le lien avec l'espace d'ici. La position fœtale a été interprétée comme un retour à la matrice maternelle. Ne peut-on aussi lire, dans les traces récurrentes de ligatures qui maintenaient la position fœtale, une négation de la mobilité, l'annonce que le mort ne bougera pas ? En tout cas, conserver le disparu à proximité des vivants affirme les liens entre les uns et les autres, même si ces liens demeurent indéterminés.

La direction du corps dans la sépulture, et celle du visage, ont souvent été notées par les archéologues pour une éventuelle interprétation. Si ces données ont un sens, elles présupposent une capacité cognitive chez le mort. La même capacité est mise en jeu par la pratique des crânes séparés de leur squelette (traitement partitif du corps). D'une part, le crâne est supposé conserver des pouvoirs canalisés par son positionnement à la base d'un poteau, ou sous un foyer. D'autre part, le squelette privé de son crâne devient incapable de s'orienter dans l'espace. Il reste difficile de lire, dans les traces matérielles de ces pratiques funéraires, des effets de sens de transcendance : les morts restent des êtres immanents, retenus ici, même s'ils sont rendus invisibles. Les sépultures néolithiques ne recevaient pas, en surface, des marques identifiables comme sépulture. Si marque il y eut, elle fut périssable.

Lorsqu'il y a des morts sous le sol d'une maison, c'est qu'il y a eu succession de génération en génération dans la même maison, et dévolution par succession (Hammad 2016). Ce type de transmission est un des critères majeurs de reconnaissance de la propriété privée. Mais il n'est pas conclusif, en l'absence d'indices d'opération de cession, second critère nécessaire à la reconnaissance de la propriété.

# 4.6. Privatisation de l'espace, apparition de la propriété privée

L'usage du français rapproche les notions de propriété privée et de privatisation, en raison de la récurrence du radical *priv* dans deux expressions qui désignent une régulation sociale de la jonction entre sujets et objets. Mais l'analyse syntaxique les distingue. La privatisation de l'espace (Hammad

1989) procède de manière peu formelle pour réguler les droits d'accès visuel et mécanique des personnes (relevant de l'espace social) à des lieux relevant de l'espace physique. La propriété privée (Hammad 2014, Hammad 2016) régule de manière formelle la circulation des biens entre les personnes. Dans la privatisation, l'espace physique fait office de référence fixe, les personnes y circulent de manière conditionnelle. Dans la propriété privée, l'espace social fonctionne comme référence fixe, les objets y circulent sous condition. La terre et les constructions ne sont que des cas particuliers d'objets immobiles, mettant en évidence le caractère modal de la propriété. Si celle-ci revêt des formes différentes en des cultures distinctes, ses caractéristiques principales se réduisent à quatre : la conjonction du sujet avec l'objet de valeur est exclusive, le sujet dispose librement de sa propriété, celle-ci est cessible par une opération d'échange, elle est transmissible par une opération d'héritage. L'absence d'écriture à l'époque néolithique gomme les traces de cessions d'espace. La superposition de maisons sur les traces exactes d'une maison précédente (*Jerf el Ahmar*) ressemble à une opération de transmission par héritage, sans certitude à cet égard. Considérons des exemples.

À *Mallaha*, l'enfoncement des habitations dans le sol, alors que les abris légers (huttes, tentes) des itinérants ne s'enfoncent pas, suggère une association entre le *temporaire* et le *superficiel* opposable au *permanent* et *enfoncé* dans le sol de l'autre. Il y a, dans ce geste d'enfoncement vertical, à l'échelle d'un logis de petite taille, *un acte symbolique privilégiant le lieu*. Comme si le sujet s'enfonçait là pour ne plus bouger. Le procédé affirme un *ICI* par opposition à un *AILLEURS*, à l'échelle d'une construction. Pour *nier la mobilité dans les deux dimensions de la surface du sol*, on *affirme l'enfoncement dans sa profondeur verticale*. Mais cette insistance sur la conjonction avec *ici* ne possède aucun des caractères modaux de la privatisation ou de la propriété. À *Jerf el Ahmar*, les habitations ne s'enfoncent pas dans le sol, mais les constructions communautaires le font : le mécanisme d'expression spatial a été déplacé du groupe nucléaire (acteur collectif partitif minimal), vers la communauté (acteur collectif intégral).

Les traces archéologiques qui fournissent la preuve d'existence de la propriété privée ne sont pas architecturales. Elles sont observables à l'échelle d'objets mobiles, ou plus exactement déplaçables. À Tell Sabi Abyad, on a trouvé dans des couches d'incendie du néolithique tardif (vers -6050 EC) plus d'une centaine de scellements brisés (Akkermans, Brüning et al. 2012), qui prouvent une pratique du contrôle d'accès exclusif à des objets de petite taille déposés à l'intérieur de conteneurs en céramique (on fabrique de la poterie à cette époque) ou en vannerie (fig.9-10). Les scellements, qui sont des mottes de terre portant des impressions de sceaux gravés (fig.11), ont conservé la trace des ouvertures des récipients qui furent scellés. Il n'y a pas à Tell Sabi Abyad de scellements de portes, comme il y en aura à l'âge du bronze. Donc, on n'a pas la trace de salle de dépôt scellée. Il n'en reste pas moins que les mottes appliquées sur l'ouverture d'un conteneur, marquées par l'impression de sceaux, et brisés après leur séchage, prouvent qu'il y avait propriété exclusive sur les objets placés dans les conteneurs, et qu'il y eut disjonction entre l'acteur propriétaire et l'acteur objet. Un scellement intact prouvait qu'aucun tiers ne s'était conjoint avec les objets en l'absence du sujet. Un scellement brisé atteste la fin de la disjonction, soit une conjonction différée dans le temps. Ceci nous renseigne sur une pratique fiduciaire, pas sur la nature des objets possédés. Il pouvait s'agir de denrées alimentaires, ou d'autre chose, mais rien n'indique une propriété du sol (partie de village). En tout état de cause, l'agriculture n'était qu'à ses débuts, et la probabilité d'une propriété de terre agricole (en périphérie de village) est faible. Il n'en reste pas moins que la coprésence de la propriété privée des objets, et l'inscription de maisons sur des traces

de maisons, convergent pour poser la question de la propriété privée des habitations, sans fournir de réponse déterminée.

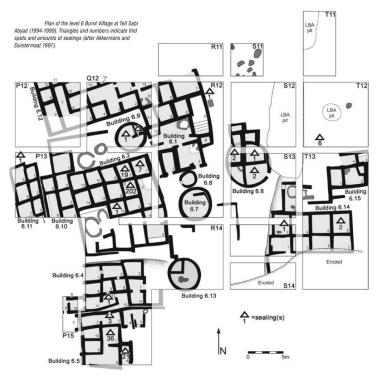
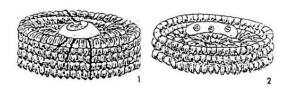


fig.9 Tell Sabi Abyad, emplacements des scellements (d'après Akkermans & Duistermat 1997)



ways of sealing basketry at Sabi Abyad.

Numbers and percentages of sealings per type of container.

| Container type       | number | %    |
|----------------------|--------|------|
| basketry             | 112    | 37.3 |
| pottery              | 93     | 31.0 |
| plaited mats         | 6      | 2.0  |
| stone vessels        | 4      | 1.3  |
| bags                 | 3      | 1.0  |
| unidentified objects | 72     | 24.0 |
| damaged reverse      | 10     | 3.3  |
| total                | 300    | 100  |

fig.10 Tell Sabi Abyad, conteneurs et scellements (d'après Akkermans & Duistermat 1996)



fig.11 Tell Sabi Abyad, mottes de scellement et traces de sceaux (d'après Akkermans 2013)

## 5. Conclusions

L'analyse du processus de néolithisation sur l'isotopie spatiale a livré des résultats non triviaux. Les données considérées sont minimales : le renoncement à la grande mobilité par une partie de l'espace social, la première partition de l'espace physique par les sédentaires. La partition des habitations en parties privée et publique montre qu'il y a régulation, dans l'espace sédentaire du village, de la circulation des hommes entre les parties de l'espace physique. Après cinq mille ans d'évolution, on voit apparaître les traces de la propriété privée, claires pour la circulation des objets meubles dans l'espace social, indécises pour la circulation des parties de l'espace physique dans l'espace social. La symétrie formelle entre la circulation des hommes parmi les lieux d'une part, et la circulation des objets (pleins ou vides) parmi les hommes d'autre part, ne fait appel qu'aux éléments premiers de l'analyse (les hommes de l'espace social, les lieux de l'espace physique). Elle prouve que notre interprétation ne projette pas des questions modernes (privatisation, propriété privée) sur l'époque néolithique.

Prenons du recul. Considérons l'évolution des hommes au cours de l'âge néolithique, entre le onzième et le septième millénaire. Cette mise en perspective en fait des acteurs relevant d'un actant sujet unique, dont l'évolution dessine un parcours narratif. L'actant sujet passe d'une mobilité à grand distance (itinérant ou nomade) à une sédentarité tempérée par une mobilité de petite amplitude. C'est la première transformation, ramenée à une négation de la mobilité suivie d'une assertion de la sédentarité. La transformation affecte la relation du sujet social avec l'espace physique. Elle est suivie par une autre transformation, celle de la partition de l'espace physique du village, avec allocation des parties à des groupes de l'espace social, ou à des fonctions. C'est sur cette partition locale que se dessine une mobilité de petite amplitude, faisant circuler les hommes entre les installations. La morphologie de l'espace manifeste que les dispositifs architecturaux ont été investis de modalités de pouvoir relatives à l'accès visuel et à l'accès physique : ils articulent la privatisation de l'espace. L'actant sujet a élaboré des normes régulant sa circulation entre les parties du village. Les scellements en argile marquent un saut qualitatif, projetant l'actant sujet vers la normalisation de relations économiques. Les scellements sont les traces de disjonctions et conjonctions faisant circuler les choses parmi les hommes, et non plus les hommes parmi les choses. Le tout étant surdéterminé par des questions fiduciaires. En cinq millénaires,

le parcours du sujet néolithique est un parcours de complexification des notions et des dynamiques sémantiques.

Si tout ceci advient sur l'isotopie spatiale, ce n'est pas un hasard, c'est le résultat d'un choix délibéré fait au début de cette étude, qui a commandé la sélection des exemples convoqués pour analyse. D'autres options (la figuration, le traitement réservé aux morts) auraient mené sur d'autres parcours. Espérons que l'intérêt des résultats justifie le choix heuristique effectué.

# Bibliographie

## AKKERMANS, Peter M.M.G. & SCHWARTZ, Glenn M.

2003 The archaeology of Syria. From complex hunters-gatherers to early urban societies (ca. 16,000-300 BC), Cambridge, Cambridge University Press.

### AKKERMANS, Brüning et al.

2012 "Burning down the house: the burnt building V6 at late neolithic Tell Sabi Abyad, Syria", in *Analecta Praehistorica Leidensia 43/44*, Leiden.

## AURENCHE, Olivier; KOZLOWSKI, Stefan K.

1999 La naissance du Néolithique au Proche-Orient, Paris, CNRS.

### BATESON, Gregory

1972 Steps to an ecology of mind, N.Y., Ballantine Books.

### BENVENISTE, Émile

1969 Vocabulaire des institutions indo-européennes, 2 vol., Paris, Minuit.

#### CAUVIN, Jacques

1994 Naissance des divinités, naissance de l'agriculture, Paris, CNRS.

#### CHRISTALLER, Walter

1966 Central places in southern Germany, Prentice Hall, Englewood Cliffs. Traduction de 1933 Die zentralen Orte in Süddeutschland.

### DUMÉZIL, Georges

1958 L'idéologie tripartite, Paris, Latomus.

# GREIMAS, Algirdas J.

1968 « Conditions d'une sémiotique du monde naturel », in Langages 10.

1973 « Les actants, les acteurs et les figures », in Sémiotique narrative et textuelle, Paris, Larousse.

# **GREIMAS & COURTÉS**

1979 Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Paris, Hachette.

# HAMMAD, Manar

1989 « La privatisation de l'espace », in Nouveaux Actes Sémiotiques 4-5.

### HAMMAD, Manar

2006a « La centrale Montemartini », in Scene del consumo : dallo shopping al museo, Roma, Meltemi.

### HAMMAD, Manar

2006b Lire l'espace, comprendre l'architecture, Paris, Geuthner.

### HAMMAD, Manar

2007 « Les parcours, entre manifestations non-verbales et méta-langage sémiotique », in *Nouveaux Actes Sémiotiques* 111.

### HAMMAD, Manar

2014 « Régimes ancien de la terre au Proche-Orient », in Actes Sémiotiques 117.

#### HAMMAD, Manar

2016 « La Succession », in SEMIOTICA, La Haye, De Gruyter.

#### HAMMAD, Manar

2018 « Sémiotique et urbanisme », in Biglari, La sémiotique en interface, Paris, Kimé.

#### HAMMAD, Manar

2021 Lire l'espace, étendre le domaine sémiotique, Paris, Geuthner.

### HODDER, Ian

1990 *The domestication of Europe*, Oxford, Basil Blackwell.

#### IBN MANDHOUR

1290 Lisan al 'Arab, édition 1981, 9 vol., Le Caire, Dar al Maarif.

#### LEACOCK, Eleanor BURKE

1971 "Introduction to Origin of the family, private property and the state, by Frederick Engels", International Publishers Co.

# LÉVI-STRAUSS, Claude

1952 La pensée sauvage, Paris, Plon.

### LÉVI-STRAUSS, Claude

1958 Anthropologie Structurale, Paris, Plon.

## MORGAN, Lewis Henry

1877 Ancient Society, Chicago, Charles Kerr.

## PLUG, Jo-Hannah; HODDER, Ian; AKKERMANS, Peter MMG

2021 "Breaking continuity? site formation and temporal depth at Çatalhöyük and Tell Sabi Abyad", in *Anatolian Studies* 71, pp. 1-27.

# STORDEUR, Danielle

2015 Le village de Jerf el Ahmar (Syrie 9500-8700 av. J.C.). L'architecture, miroir d'une société néolithique complexe, Paris, CNRS.

## TESTART, Alain

2008 « Des crânes et des vautours ou la guerre oubliée », in *Paléorient*, vol. 34 n° 1.

### TESTART, Alain

2012 Avant l'histoire. L'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac, Paris, Gallimard.

## VALLA, François

2008 L'homme et l'habitat. L'invention de la maison durant la préhistoire, Paris, CNRS Éditions

Pour citer cet article : Manar HAMMAD. « Interpréter la formation des villages néolithiques », Actes Sémiotiques [En ligne]. 2022, n° 126. Disponible sur : <a href="https://doi.org/10.25965/as.7470">https://doi.org/10.25965/as.7470</a> Document créé le 20/01/2022

ISSN: 2270-4957